

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**20 JUILLET 2016
18 h 30**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le mercredi 20 juillet 2016, à 18 h 30, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, et Gaétan Marcil, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2016-325 Construction d'une bretelle à la sortie de l'autoroute 30 est à l'intersection de la route 229 (Lionel-Boulet) ainsi que la construction d'un carrefour à feux

Considérant l'appel d'offres public pour la construction d'une bretelle à la sortie de l'autoroute 30 est à l'intersection de la route 229 (Lionel-Boulet) ainsi que la construction d'un carrefour à feux ;

Considérant la réception de sept (7) soumissions ;

Considérant le rapport de recommandation du consultant au dossier ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, L.A. Hébert Ltée, de Brossard, pour la construction d'une bretelle à la sortie de l'autoroute 30 est à l'intersection de la route 229 (Lionel-Boulet) ainsi que la construction d'un carrefour à feux, pour un montant total de 2 872,330,07 \$ incluant les taxes.

Cette dépense est imputable au règlement 796.

Certificat de la trésorière numéro 2840

Adoptée.

2016-326 Mandat pour l'application du règlement 480

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater madame Véronique Thibault pour l'application du règlement 480 et à cet effet, de l'autoriser à émettre des constats d'infractions.

Adoptée

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 18 h 36.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA